



OBJET :

**CREATION PARKING-RELAIS AU DROIT DE LA SALLE DES FETES
ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX**

Réf. 2012-10 - feuillet 1/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 5 MARS 2012

A 20H00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LABAZ Eric :

Présents : Ginette VI VI ANT, Milène BOURNAY, Bénédicte VI VI ANT, Eric LABAZ, Jean-François BOCQUET, Olivier VORMS, Luc ROSSET, Christophe GUI TTON, François FOSSOUX

Secrétaire de séance : Olivier VORMS

Nombre de conseillers en exercice : 9

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de conseillers ayant pris part au vote : 9

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

Par délibération n° 010-47 du 29 novembre 2010, le Conseil Municipal a autorisé le lancement de la consultation pour le projet de parking-relais.

Cette consultation, lancée sous la forme de la procédure adaptée (article 28 du Code des Marchés Publics), est décomposée en 2 lots :

- Lot n° 1 : travaux de structure et réseaux,
- Lot n° 2 : travaux de revêtements bitumineux.

Le montant estimatif des travaux est de 317 310.64 € TTC.

Les critères de jugement des offres retenus sont :

- Le prix (40%)
- La valeur technique (60 %)

13 plis ont été reçus dans les délais.

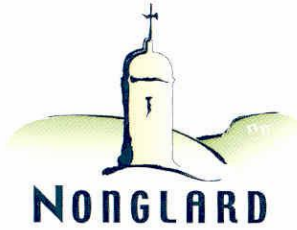
Toutes les candidatures ont été admises, les entreprises possédant les compétences (références dans le domaine et/ou qualifications), les moyens humains, financiers et techniques requis.

La Commission d'Appel d'Offres, lors de sa réunion du 1^{er} mars 2012, a décidé d'attribuer chacun des marchés aux entreprises suivantes, présentant les offres économiquement les plus avantageuses :

- lot 1 : Entreprise MI THI EUX pour un montant de 146 861.26€ TTC
 - lot 2 : Entreprise EUROVI A pour un montant de 117 861.72€ TTC
- Soit un montant total de 264 722.98€ TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **CONFIRME** la décision de la Commission d'Appel d'Offres.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires au marché.



OBJET :

**CREATION PARKING-RELAIS AU DROIT DE LA SALLE DES FETES
ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX**

Réf.2012-10 - feuillet 2/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 5 MARS 2012
A 20H00**

NOM	SIGNATURE	BON POUR POUVOIR
VIVIAN T Ginette		
BOURNAY Milène		
VIVIAN T Bénédicte		
LABAZ Eric		
BOCQUET Jean-François		
VORMS Olivier		
ROSSET Luc		
GUITTON Christophe		
FOSSOUX François		

Date de convocation :
27/02/2012

Fait et délibéré les jours, mois
Et an que dessus,
Pour extrait conforme
A Nonglard, le 5 mars 2012

Le Maire,
LABAZ Eric

Acte télétransmis en Préfecture le :